Ministry of Health Ministère de la Santé

Health Programs and Delivery Division

Division des programmes de santé et de la prestation des services

Laboratories and Diagnostics Branch Direction des laboratoires et des

services diagnostiques

438, av. University, 4e étage Toronto 438 University Ave, 4th Floor

Toronto ON M7A 1N3 ON M7A 1N3

Telephone: 416-543-3440 Téléphone: 416-543-3440

73-2023-5921

Ontario

DATE: 2 juin 2023

DESTINATAIRES: Partenaires des services provinciaux de l'Ontario (accès continu) et

fournisseurs de services de santé

EXPÉDITRICE: Neeta Sarta

Directrice

Direction des laboratoires et des services diagnostiques

OBJET: Prolongation de l'accês aux tests antigéniques rapides jusqu'au

31 décembre 2023

Le Programme provincial de dépistage antigénique et le programme de distribution de trousses de dépistage antigénique rapide au public, deux programmes temporaires, ont joué un rôle essentiel dans les mesures d'intervention d'urgence de la province face à la pandémie, en assurant à la population un accès facile à des tests antigéniques rapides (TAR) gratuits lorsque les volumes d'infection par la COVID-19 étaient à leur maximum et qu'il fallait élargir l'accès au dépistage pour arrêter la propagation du virus.

Compte tenu de la baisse des taux d'infection à la COVID-19, de l'augmentation des taux de vaccination et de la diminution constante de la demande de TAR, la province mettra fin à ses programmes de dépistage antigénique rapide à compter du 30 juin 2023.

Alors que certains groupes quitteront le programme le 30 juin 2023, nous vous offrons, ainsi qu'à d'autres partenaires qui représentent des groupes très vulnérables à des effets graves causés par la COVID-19, un accès continu à des tests gratuits. Toutes les maisons de retraite en Ontario auront un accès continu aux tests pendant la période d'accès prolongé (du 1er iuillet 2023 au 31 décembre 2023). Les maisons de retraite sont invitées à continuer à passer des commandes en utilisant les systèmes et processus existants.

Les tests inutilisés ou périmés ne peuvent être renvoyés à aucun entrepôt de l'administration centrale pour des raisons de contrôle de la qualité. Nous encourageons les participants au programme à consulter les directives du ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs (MEPP) concernant l'élimination appropriée et sécuritaire des déchets provenant des TAR, y compris les trousses de TAR inutilisées et/ou périmées. Des renseignements sur la prolongation de la date de péremption par le fabricant sont disponibles sur le site Web de Santé Ontario.

La stratégie ontarienne de dépistage de la COVID-19 sera de plus en plus axée sur les outils de dépistage moléculaire, qui sont disponibles dans les pharmacies et dans de nombreux autres endroits en Ontario. Les personnes qui satisfont aux conditions requises pour le dépistage

peuvent trouver un emplacement près de chez elles à l'adresse suivante : https://www.ontario.ca/centres-depistage.

Les participants au programme peuvent contacter le ministère à l'adresse <u>PASP@ontario.ca</u> pour obtenir de plus amples renseignements sur la fin des programmes.

Nous vous remercions une nouvelle fois de votre soutien en faveur de ces importantes initiatives provinciales. Ces mesures ont constitué une grande partie de notre stratégie d'intervention face à la COVID-19. Nous tenons à remercier les partenaires du programme, les administrateurs et le personnel qui continuent à soutenir ces efforts.

Bien cordialement,

« Original signé par »	
Neeta Sarta	

c. c. : Angie Wong, sous-ministre adjointe par intérim, Programmes de santé et prestation des services, ministère de la Santé

Holly Moran, sous-ministre adjointe, Petite enfance et Garde d'enfants, ministêre de l'Éducation

Jacqueline Cureton, sous-ministre adjointe, Politiques, programmes et partenariats stratégiques pour les aînés et l'accessibilité, ministère des Services aux aînés et de l'Accessibilité